



# Cercle Démocratique Lausanne

N° 4  
Novembre 2007

[www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org)

Colloque sur Ferdinand  
Lecomte – 1<sup>er</sup> décembre 2007,  
dès 9 h, au Centre Verte-Rive  
de Pully (voir page 7)

Soirée annuelle  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007  
à 19 h au Lausanne-Palace  
(voir page 11)

A l'encre sympathique  
Hommage à Umberto Eco  
(voir page 15)

**DOSSIER SPÉCIAL**  
sur l'apprentissage



# Régie Chapuis sa

Grand-Chêne 2  
1003 Lausanne  
Tél.021 341 01 01  
Fax 021 341 01 00  
www.regiechapuis.ch



Gabriel Golay  
Courtier diplômé

Conseil immobilier et financier  
Gérance et rénovation d'immeubles  
Administration de PPE  
Courtage  
Remises de commerces

uspi<sup>vaud</sup>

  
Membre SwissRéseau

## L'assainissement, c'est notre affaire!

Entreprise autorisée par le  
Département de la sécurité  
et de l'environnement.



**VIDANGES:** Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radiodétecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIR D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER - SERVICE 24H/24**



0800 621 621  
N° gratuit pour nous atteindre

Chemin du Chêne 21 · 1020 Renens · Tél. 021 633 10 70 · Fax 021 633 10 79 · www.liaudet-pial.ch



## Bulletin CDL N° 4/Novembre 2007

### Adresse de la rédaction :

Cercle Démocratique Lausanne  
Place de la Riponne 1  
1005 Lausanne  
Tél. 021 320 80 21  
Fax 021 320 60 86  
CCP 10-763-3  
www.cercle-democratique.org

### Rédaction :

Pascal Nicollier

### Publicité, composition et impression :

Imprimerie vaudoise  
Eddy Ansermet  
Avenue Ruchonnet 5  
1003 Lausanne  
Tél. 021 317 51 95  
Fax 021 311 61 05

Le Bulletin CDL paraît 4 fois  
par an.

Tirage : 1400 ex.

### Changement d'adresse :

A annoncer à la rédaction.

### Page de couverture :

Ebénisterie Gerhard  
et Molliat SA, Vevey

<b>EDITORIAL</b>	➔	5
Parlons de nous en bien!		
<b>COLLOQUE</b>	➔	7
Journée consacrée à Ferdinand Lecomte, 1 <sup>er</sup> décembre 2007		
<b>SOIRÉE ANNUELLE</b>	➔	11
Samedi 1 <sup>er</sup> décembre 2007 dès 19h au Lausanne-Palace		
<b>DOSSIER SUR L'APPRENTISSAGE</b>	➔	13
Apprentissage: côté pratique		
<b>A L'ENCRE SYMPATHIQUE...</b>	➔	15
Hommage à Umberto Eco		
<b>DOSSIER SUR L'APPRENTISSAGE</b>	➔	17
Les principales réformes du projet de nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle		
<b>DOSSIER SUR L'APPRENTISSAGE</b>	➔	21
L'Etat ne résout pas tout... mais le marché ne suffit pas!		
<b>A VOTRE BONNE SANTÉ!</b>	➔	24
Le tabac, un gros problème de santé publique		
<b>VUE DU CONSEIL</b>	➔	27
Bonne résolution		
<b>COMITÉ 2007</b>	➔	28
Le Comité du CDL se présente		
<b>JEU-CONCOURS</b>	➔	29
Tableaux politiques		
<b>COMMISSION SANTÉ &amp; SOCIAL</b>	➔	30
Bons vœux de fin d'année		
<b>CALENDRIER 2007</b>	➔	32

**Guy** MAITRISE FEDERALE  
**Gaudard s.a.**



ELECTRICITE  
TELECOM

TEL. 021 711 12 13  
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12  
1012 LAUSANNE



**INTERMANDAT**  
société fiduciaire

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA  
société fiduciaire  
Petit-Chêne 38  
Case postale 610  
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10  
Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch  
[www.intermandat.ch](http://www.intermandat.ch)

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE



## Parlons de nous en bien!

Certaines personnes l'ont vécue en 1<sup>re</sup> ligne, d'autres – plus nombreuses encore – l'ont suivie de près, alors qu'une foule immense l'a simplement ignorée malgré ou à cause de ses dérives politico-médiatiques... Oui, cette campagne aux Chambres fédérales 2007, qui nous réserve encore un second tour au Conseil des Etats, ne laissera pas le souvenir de joutes empreintes de respect, de tact et d'intelligence exacerbée... Signe des temps sans doute où les excès des uns provoquent des réactions de même nature chez les autres.

La faute à qui? Au parti X ou au parti Y, à des Conseillers fédéraux sortis de leur réserve? «Qui ne hurle pas ne tête pas», dit-on... Tout polarisme est pourtant regrettable pour notre démocratie.

Pour le CDL, à ce moment précis du calendrier électoral, le temps est venu de remercier toutes celles et tous ceux – sur les listes «junior» ou «senior» – qui ont pris part à cette campagne, et à féliciter «ses» élu(e)s. Des remerciements qui vont d'abord aux personnalités sortant de charge qui, des années durant, ont représenté notre canton à Berne. Après Yves Christen, ancien président du Conseil national, élégamment sorti en cours de mandat pour favoriser la relève, c'est Christiane Langenberger, conseillère aux Etats, qui a renoncé à un nouveau mandat, au même titre que les conseillers nationaux Yves Guisan, René Vaudroz. Elle et ils n'ont pas eu la tâche toujours facile car vivre de l'intérieur ce que l'on critique très (trop) facilement de l'extérieur n'est pas toujours des plus enviables, ce que confirmeront tous les élus placés sous les feux de la rampe. Comme le relevait le comte Antoine de Rivarol, (pamphlétaire brillant, formé à l'école des Lumières, 1753-1801), si 20 personnes parlent de vous, 19 en parleront en mal et la seule qui parlera de vous en bien... le fera mal. Que vive donc le 2<sup>e</sup> degré en politique, elle en a bien besoin!

Pour l'heure, avant de nous souhaiter un joyeux Noël, retrouvons-nous en matinée le 1<sup>er</sup> décembre au Centre Général Guisan à Pully pour le colloque consacré à Ferdinand Lecomte, et en soirée au Lausanne-Palace à notre rendez-vous gustatif de fin d'année. Nous aurons certainement beaucoup de choses à nous dire...

Très cordialement vôtre,

*Pascal Petter, président du CDL*



## Le chauffage à distance...

...pour votre bien-être

### **Au profit de chacun... Au profit de tous...**

- Aucun souci de ravitaillement
- Moins de pollution
- Aucun contrôle des installations
- Discrétion absolue
- Gain d'espace
- Durée de vie
- Absence de bruit
- Avantage fiscal



**Service du gaz et du chauffage à distance**  
Place Chauderon 25 • 1003 Lausanne  
Tél. 021 315 87 14  
[www.lausanne.ch/SIL](http://www.lausanne.ch/SIL)



### Avec nous, vous pouvez aussi activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la  
Chambre fiduciaire



Place St-François 11 – 1003 Lausanne  
Tél. 021 342 50 20 – Fax 021 342 50 39



Confiez l'administration  
de votre PPE, villa, immeuble à  
des professionnels

Nous sommes depuis 1955  
dans l'immobilier  
PROMOTION IMMOBILIÈRE  
ADMINISTRATION EXPERTISES GERANCE



Av. Recordon 32 bis  
1000 Lausanne 7  
Tél. 021 624 40 45  
Fax 021 625 39 44  
e-mail [info@sicosa.ch](mailto:info@sicosa.ch)

## Journée consacrée à Ferdinand Lecomte, 1<sup>er</sup> décembre 2007



Qui se souvient de Ferdinand Lecomte? Hélas, plus grand monde. Pourtant, ce militaire de carrière, né en 1826 et mort en 1899, offre l'une des trajectoires les plus étonnantes du XIX<sup>e</sup> siècle vaudois. Proche des radicaux, il ne dépassera pas le rang de conseiller communal à Lausanne. Il sera cependant actif dans les coulisses de la politique et participera à l'organisation de plusieurs campagnes du parti radical, entre 1850 et 1860. Sous-préfet de Lausanne, membre de l'organisme gouvernant la capitale vaudoise lors de la mise sous régie de celle-ci en 1856, bibliothécaire cantonal, il est appelé en 1875 à la Chancellerie du canton. Mais Lecomte est avant tout un militaire et un écrivain. Colonel divisionnaire, membre de l'Etat-major de McClellan pendant la Guerre de Sécession, il écrit la première biographie du général Jomini, ainsi que de nombreux ouvrages portant sur les différents conflits armés qui déchirent l'Europe durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est pour approfondir les multiples facettes de ce personnage extraordinaire que le Cercle démocratique, en association avec le Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM), a décidé de consacrer **un colloque scientifique à Ferdinand Lecomte, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007 dès 9h, au centre Verte-Rive, av. Général-Guisan à Pully**. Une dizaine de chercheurs, jeunes ou bien connus à l'instar de Georges Andrey, Gilbert Coutaz ou Jean-Jacques Langendorf, aborderont la vie à rebondissements de cet illustre mais trop méconnu Vaudois.

Au terme de cette journée vouée à l'histoire, vous pourrez, dès 16h30, participer à l'apéritif de la Saint Nicolas du CHPM, avant de vous rendre au Lausanne-Palace, pour la traditionnelle soirée de fin d'année du CDL!

*Olivier Meuwly*

### Programme

9 h 30

#### Accueil

*Par Pascal Petter, président du CDL  
et le Brig. Michel Chabloz, président du CHPM*

9 h 45

Ferdinand Lecomte: une existence aussi méconnue que mouvementée

*Par Guy Le Comte, historien*

10 h 05

Ferdinand Lecomte, l'un des piliers du radicalisme vaudois

*Par Olivier Meuwly, historien*

10 h 25

Ferdinand Lecomte et le journal satirique La Guêpe

*Par Georges Andrey, historien, Université de Fribourg*



## Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE  
INST. SANITAIRES  
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour  
Construire – Rénover – Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23  
Fax : 021 624 69 42

Internet : [www.grempersa.ch](http://www.grempersa.ch)  
E-Mail : [info@grempersa.ch](mailto:info@grempersa.ch)

AV. D'ECHALLENS 38  
1004 LAUSANNE

## M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations  
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82  
1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21  
Fax 021 728 82 44

Dépôt au  
Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a  
Tél. 021 653 91 41



[www.diamond.ch](http://www.diamond.ch)

JOSEPH DIEMAND SA  
AVENUE DE PROVENCE 18  
CASE POSTALE  
1000 LAUSANNE 20

TÉL. 021 620 01 00  
FAX 021 620 01 16

E-mail : [lausanne@diamond.ch](mailto:lausanne@diamond.ch)

deville en villages  
assure  
bon chauffage !

**Deville  
mazout sarl**

Avenue de Longemalle 17  
1020 Renens  
Tél. 021 635 92 71



Pompes funèbres **CASSAR SA**

*Les Régionales*

Rue du Tunnel 7	1005 Lausanne	021 329 08 10
Rue du Temple 1	1040 Echallens	021 882 13 35
Rue St-Louis 2	1110 Morges	021 801 06 08
Rue St-Bernard 11	1510 Moudon	021 905 28 28

- 10 h 45** **Pause**
- 11 h 15** Ferdinand Lecomte, chancelier de l'Etat de Vaud  
*Par Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises*
- 11 h 35** Ferdinand Lecomte, fondateur et directeur de la Revue militaire suisse  
*Par Hervé de Weck, ancien rédacteur en chef de la Revue militaire suisse*
- 11 h 55** **Discussion**
- 12 h 30** **Collation**
- 14 h 00** Ferdinand Lecomte et la question des fortifications dans les années 1880  
*Par Dimitry Queloz, historien, Université de Neuchâtel*
- 14 h 20** Ferdinand Lecomte, biographe du Général Jomini  
*Par David Auberson, étudiant ès lettres UNIL*
- 14 h 40** Ferdinand Lecomte et la Guerre de Sécession  
*Par David von Felten, historien*
- 15 h 00** **Pause**
- 15 h 30** Ferdinand Lecomte et les Orléans  
*Par Nicolas Gex, étudiant ès lettres*
- 15 h 50** Ferdinand Lecomte, analyste des guerres européennes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
*Par Jean-Jacques Langendorf, historien et écrivain*
- 16 h 10** **Discussion de clôture**

### LES AVOCATS DE L'ETUDE

## BAGI, MOSER, PIDOUX, BALLY & ASSOCIES

ont le plaisir d'annoncer qu'ils comptent un nouvel associé:

### M<sup>e</sup> Pascal NICOLLIER

**Avocat, LL.M. (Heidelberg) - Membre OAV**

installé à la Rue du Simplon 18 à 1800 Vevey.

Tél.: 021 921 45 71 - Fax: 021 921 41 04

Courriel: [avocat@liberte.ch](mailto:avocat@liberte.ch) - Internet: [www.liberte.ch](http://www.liberte.ch)



## HOTEL BELLERIVE

*Agréable, confortable, abordable...*

*... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)*

*... vue sur le lac Léman et les Alpes*

*... parking privé et gratuit*

*... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.*

\*\*\*

AVENUE DE COUR 99, CP 34

CH-1000 LAUSANNE 3

TÉL +41 21 614 90 00

FAX +41 21 614 90 01

WWW.HOTELBELLERIVE.CH

E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH



La quête de l'excellence.

**Régie Braun sa**  
Lausanne [www.regiebraun.ch](http://www.regiebraun.ch)

**Remy**  
VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE  
[info@remy.ch](mailto:info@remy.ch)  
[www.remy.ch](http://www.remy.ch)

## Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007 dès 19h au Lausanne-Palace

Une tradition s'installe au CDL avec la Soirée annuelle au Lausanne-Palace, rythmée par l'orchestre de Guy Rolland! Au menu de cette soirée, des mets traditionnels du Pays de Vaud en l'honneur de l'entrée du vignoble de Lavaux à l'inventaire de l'UNESCO!



Le prix du menu est fixé à Fr. 80.– par personne ou Fr. 150.– par couple (vins compris).

***Honneur à l'entrée de Lavaux dans les territoires à l'inventaire de l'UNESCO!***

Au menu:

**19 h** Apéritif dans la Salle de la Rotonde  
**20 h** Discours de bienvenue du Président, Salle Richemont

**Repas: *Buffet d'entrées***

Corbeille de salades de la Plaine du Rhône  
Mini saucisse aux choux et papet vaudois  
Planche de viande, lard et jambon séchés du Valais  
Boutefas, saucissons vaudois et longole  
Truite de rivière fumée aux pommes de terre livèche  
Tourte au fromage de Gruyère

\* \* \*

***En deuxième plat***

Suprême de pintade aux marrons  
Légumes d'hiver  
Assiette de fromages du Pays-d'Enhaut

## **Buffet de desserts**

Tarte vaudoise à la crème

Tarte au vin

Meringues à la crème double de Gruyère et fruits rouges

Tarte aux pruneaux, glace au vin cuit

Nage de petits fruits au kirsch, bricelet de Gruyère

\* \* \*

## **Café et mignardises**

**Boissons:**  
**Sans oublier:**

Vins du Cercle rouge et blanc

Animation et bal en compagnie de l'orchestre de Guy Rolland



## INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-dessous, à retourner avant le 22 novembre 2007 à: Cercle Démocratique Lausanne (CDL), Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, par fax au 021 320 60 86 ou par courriel: [inscription@cercle-democratique.org](mailto:inscription@cercle-democratique.org). **Nous vous remercions de régler le montant de la soirée par le bulletin de versement qui se trouve au centre de la présente publication.**

*Je participerai à la soirée annuelle qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2007 au Lausanne-Palace.*

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Nombre d'inscrit(s): \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

## Apprentissage: côté pratique



Une des responsabilités de l'entrepreneur ou du directeur d'entreprise est de perpétuer la formation de leur métier respectif, afin de garantir la qualité des prestations qu'ils vendent à leur clientèle. Ils permettent ainsi aux nombreux élèves terminant leur scolarité de s'engager dans la vie active par la voie de l'apprentissage. Pourtant, de nos jours, plusieurs patrons démissionnent de leur rôle de formateur, souvent déçus de la génération actuelle, qui a bien évidemment une idée différente de la manière d'apprendre un métier. C'est vrai que beaucoup d'entre eux issus de VSO (anciennement école primaire) souhaitent orienter leur avenir en poursuivant des études gymnasiales, mais malheureusement certaines lacunes scolaires les en dissuadent.

Pourtant, de nombreuses professions artisanales méritent leur attention. La plupart de ces métiers nécessitent un apprentissage d'une durée de 3 à 4 ans. Je pense notamment à ceux de carreleur, plâtrier-peintre, électricien de montage, installateur-électricien, sanitaire, chauffagiste, maçon, menuisier, charpentier, serrurier et bien d'autres. Les perspectives de perfectionnement sont nombreuses. Le brevet fédéral et la maîtrise fédérale, par exemple, permettront aux intéressés de se profiler à la pointe de leur métier.

Toutefois, un jeune sortant de l'école se pose plein de questions et bien souvent est emprunté pour choisir une profession. Il devra réfléchir si il préfère travailler seul, en équipe, dedans, dehors, sur une échelle, en hauteur, au chaud, au froid, si il est allergique à la poussière ou à certaines peintures ou vernis. Il devra également s'assurer qu'il possède une dextérité manuelle suffisante lui permettant d'accomplir un métier du bâtiment sans trop de difficultés.

Pour qu'il parvienne à se décider, il a la possibilité de faire un stage en entreprise, voir plusieurs. Il devra se rappeler qu'il n'est plus dans son préau d'école et qu'il côtoie dès à présent le monde professionnel. Quelques règles élémentaires sont à appliquer par le stagiaire. La ponctualité, l'attitude, le respect du collègue, le soin, la propreté, la motivation, l'assiduité, la volonté et la loyauté font partie du b.a-ba de celles-ci.

Un stage dure en principe une semaine. A la fin de cette dernière, il demandera un entretien à son « patron », afin de connaître son évaluation. Il veillera à améliorer les carences éventuelles, afin de ne pas les répéter lors d'une autre visite d'entreprise.

Plusieurs professions demandent avant la signature d'un contrat d'apprentissage, que le candidat passe un test appelé « Basic check » ou « Multi check », afin de déterminer si il a les aptitu-

## Tous les métiers de l'immobilier

### Groupe MK

Rue Centrale 26 Case postale 1002 Lausanne

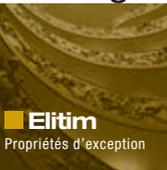
T 021 213 70 00 F 021 213 70 01 [www.groupermk.ch](http://www.groupermk.ch)



**Domicim**  
Agences immobilières



**Imvestis**  
Investissement, expertise  
& conseil



**Elitim**  
Propriétés d'exception



**Batiline**  
Rénovation, architecture  
& conseil



**Courtim**  
Promotion immobilière  
& pilotage de projet

**DÉPANNAGE**  
24/24  
7 jours sur 7

# NIP

## NOVERRAZ + PITTELOUD SA

entreprise générale d'installations  
électriques et de télécom. + réseaux  
Lausanne Echallens Renens Pully

[www.npsa.ch](http://www.npsa.ch)

☎ 021 320 31 71

## Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h  
(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture  
Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage  
Salles pour banquets et séminaires  
de 20 à 160 personnes

**P** Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne  
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23  
[rest.le.vaudois@bluemail.ch](mailto:rest.le.vaudois@bluemail.ch)

Ouvert le dimanche



des minimales pour suivre les cours professionnels de manière satisfaisante et régulière. Il faut souligner que si le résultat est décevant, de nombreux patrons se référeront aux qualités citées précédemment, que le jeune aura démontré lors de son stage. Malgré les nombreuses propositions offertes aux jeunes, plusieurs d'entre eux restent pourtant sur le carreau, faute de places d'apprentissage. Le seul moyen d'en augmenter le nombre, est d'inciter les patrons à former. De nombreuses pistes sont en phase d'étude, et des résultats concrets devraient être présentés prochainement. Rappelons-nous que sans formateurs, il n'y a pas d'apprenants (apprentis), dès lors, favorisons les patrons soumissionnaires lors de travaux publics communaux ou cantonaux, défiscalisons certains revenus des entreprises formatrices, aidons les de manière concrète et non par du blabla électoral. Soyons pro-actifs et propositionnels, l'apprentissage s'en trouvera valorisé, de même que le rôle du formateur qui retrouvera la place qu'il n'aurait jamais dû quitter dans l'économie. Celle du respect et de la considération que l'on doit à tout entrepreneur qui forme un apprenant jusqu'à l'obtention de son CFC. Il est en effet bien trop facile de croire que la formation, c'est l'affaire de l'autre.

En conclusion, j'ai toujours une immense fierté, lorsque je croise l'un des 16 apprenants, que j'ai accompagné et formé après leur scolarité, et que l'on échange quelques moments privilégiés, parfois en compagnie de leur progéniture. Peut-être de futurs apprenants... Souhaitons-le.

*Guy-Pascal Gaudard*

## A L'ENCRE SYMPATHIQUE...

### **Hommage à Umberto Eco (\*)**



L'ouverture de la boîte aux lettres est rarement une partie de plaisir. En effet, la plupart du temps, une avalanche de papiers dont l'essentiel est constitué de douloureuses factures et de publicités tapageuses nous guette derrière la petite porte. Ainsi, en ce qui me concerne, tout ce qui ne ressemble pas à mon journal quotidien, à une facture ou à une lettre importante passe en principe immédiatement à la poubelle.

La semaine passée, un petit catalogue de vente d'objets par correspondance s'est cependant détaché de la pile pour se lancer à mes pieds. La reprise en mains fut instantanée mais, allez savoir pourquoi, au lieu de le jeter, mes doigts se sont mis à le feuilleter.

L'ouverture de la boîte aux lettres est rarement une partie de Petit tour d'horizon des produits qui ont retenu mon attention:

- Le lumignon de cimetière, solaire et automatique (pratique pour repérer la tombe de l'arrière grand-mère quand on a des insomnies et qu'on en profite pour venir arracher deux ou trois mauvaises herbes)
- La bougie coffre-fort (plus malin que les voleurs mais pour autant que l'on se souvienne qu'un billet de banque ça brûle très bien et très vite)
- Le spray pour les lustres (il paraît qu'il suffit de «sprayer» et que la saleté tombe toute seule...; tâche à confier au ramonneur en profitant de l'occasion pour lui demander d'essayer le produit sur les vitres que l'on n'avait pas prévu de nettoyer avant l'état des lieux de sortie)
- Le cendrier décoré avec un nain (vraisemblablement auto-nettoyant si on est parents d'enfants en bas âge vu le pouvoir d'attraction des amis de Blanche-Neige sur ces jeunes personnes et l'usage qu'elles font habituellement de leur bouche et de leurs mains)
- La canne de marche pliable avec lampe de poche et compartiment à pilules intégrés (remboursée aux «70 ans et plus» si combinée avec une montre-alarme munie d'un système GPS)
- Le vêtement-sauna pour maigrir (on nous a vraisemblablement caché que la plupart des Finlandais sortent squelettiques et tatoués «garanti 0% de matière grasse» à la sortie de leurs saunas)
- Le baume à l'huile de marmotte (les vieux «cow-boys» qui n'ont pas froid aux yeux mais mal aux articulations préféreront le mélange de graisses de marmottes, chamois et blaireaux)

A première vue, tout cela paraît simplement ridiculement amusant et distrayant. Permettez-moi cependant de vous mettre en garde. On a beau savoir se trouver à mi-chemin entre le magasin de «Séraphin Lampion» et les inventions de «Géo Trouvetou», lorsque l'on commence à feuilleter ces catalogues de type «pochette-surprise», on n'est jamais à l'abri de quelques brusques «bouffées» de fascination un peu naïves... Un conseil donc: ne relâchez jamais votre vigilance et continuez à pratiquer une lecture sélective. Pour la magie et les envoûtements à moindre frais, lisez Harry Potter; pour rire et vous détendre intelligemment, lisez Umberto Eco (\*) et pour le «bric-à-brac» d'idées folles et d'inventions lumineuses, lisez le Bulletin du CDL!

Mélanie Desmeules

\* A lire et relire, dans l'ordre ou dans le désordre mais juste pour rire: Umberto Eco (*Comment voyager avec un saumon, nouveaux pastiches et postiches*), aux Editions Grasset ou Livre de Poche.

## Les principales réformes du projet de nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle



**Le Conseil d'Etat a mis en consultation le 10 juillet 2007 un projet de nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle, afin de remplacer la législation actuelle qui date du 22 mai 1992.**

### Pourquoi une nouvelle loi?

Le 13 décembre 2002, une nouvelle Loi fédérale sur la formation professionnelle a été votée par les Chambres fédérales. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, celle-ci prévoit que les cantons ont un délai de 5 ans pour adapter leur propre législation. Cette nouvelle loi fédérale a modifié plusieurs aspects de la formation professionnelle. Le champ d'application de la loi a changé, pour regrouper l'entier des formations aboutissant à un CFC, respectivement à la nouvelle Attestation de formation professionnelle (AFP). La loi met de plus l'accent en particulier sur le rôle que les cantons doivent jouer dans le cadre de la surveillance du système de formation ou encore sur la généralisation des cours interentreprises. Les formations elles-mêmes sont définies par des ordonnances sur la formation professionnelle initiale qui remplaceront petit à petit les règlements d'apprentissage actuels. Enfin, le législateur fédéral a modifié complètement la manière dont les subventions sont accordées aux différents prestataires intervenants dans la formation. En effet, celles-ci seront, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, distribuées sous la forme de forfaits, évalués selon le nombre de personnes en formation dans le canton concerné, qui recouvriront l'entier de la part fédérale destinée au financement de la formation professionnelle.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle législation fédérale impliquait une réforme profonde de l'ancienne loi cantonale. Toutefois, le projet vaudois ne se contente pas uniquement de s'adapter aux changements fédéraux mais vise à réformer tous les domaines de la formation vaudoise qui nécessitaient une amélioration.

### Les réformes principales

Le projet de nouvelle Loi cantonale représente donc une réforme complète de la Loi de 1992. Les travaux préparatoires ont impliqué toutes les personnes concernées: associations professionnelles, syndicats, écoles, services de l'Etat, intervenants de terrain, etc. Cette démarche, relativement longue, avait pour objectif de faire remonter les besoins du terrain pour que la loi puisse y répondre de la manière la plus adéquate possible. Le

**Pour tous vos imprimés  
adressez-vous A**



**IMPRIMERIE  
VAUDOISE  
LAUSANNE**

Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne

Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail: [imprivaud@vtx.ch](mailto:imprivaud@vtx.ch)

**aerovent sa**

**VENTILATION  
CLIMATISATION  
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Ch. de l'Esparcette 4  
1023 CRISSIER  
Tél. 021 637 79 00  
Fax 021 637 79 01

Le Bugnon  
1080 LES CULLAYES  
Tél. 021 903 35 22  
Fax 021 903 35 23

Service après-vente : tél. 021 903 35 18

[www.aerovent.ch](http://www.aerovent.ch)

**aerovent  
service sa**

**VENTILATION – CLIMATISATION**

– MAINTENANCE  
– DÉPANNAGES

Le Bugnon  
1080 LES CULLAYES  
Tél. 021 903 35 18  
Fax 021 903 11 74

[www.aerovent.ch](http://www.aerovent.ch)

**POMPES FUNEBRES  
OFFICIELLES**

DE LA VILLE DE LAUSANNE

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

**021 315 45 45**

[www.lausanne.ch/pfo](http://www.lausanne.ch/pfo)

TL : lignes n° 1, 2 et 4 arrêt Maladière

Sortie autoroute Lausanne-Sud

Convention pour obsèques futures / Rapatriements

**MARTIN & FILS SA**



Rue du Tunnel 3  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 00 33  
Fax: 021 321 00 39

**Clés – Serrures – Dépannages  
Entretien d'immeubles**

**R+  
MB**

**ROSSIER + BIANCHI SA**

CH. DES TROIS-PONTS  
CASE POSTALE 54  
CH - 1024 ÉCUBLENS

TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81  
E-MAIL: [rossierbianchisa@bluewin.ch](mailto:rossierbianchisa@bluewin.ch)  
INTERNET: [www.rossierbianchi.ch](http://www.rossierbianchi.ch)

**MARBRES PIERRES GRANITS  
RAVALEMENT DE FAÇADES**

résultat de ces réflexions a servi de base pour la rédaction du texte législatif lui-même.

Le projet de loi comporte de nombreuses modifications ou précisions, notamment:

- une clarification du rôle de l'Etat dans le dispositif de formation;
- un renforcement du partenariat avec les organisations du monde du travail (associations professionnelles et syndicats);
- une clarification des rôles et des compétences des différents acteurs de formation, avec un renforcement de leur collaboration;
- une priorité fixée à la formation duale, notamment par des mesures pour encourager les entreprises à former;
- la fixation d'un cadre pour le développement de la qualité;
- la révision de la réglementation relative à la surveillance de l'apprentissage;
- l'introduction d'une procédure permettant la validation des acquis de l'expérience;
- la création d'une Fondation cantonale en faveur de la formation professionnelle.

Trois aspects nécessitent des explications complémentaires dans la mesure où ils représentent des modifications majeures du système en vigueur actuellement: la **surveillance**, la **validation des acquis de l'expérience** et la création de la **Fondation en faveur de la formation professionnelle**.

## La surveillance

Le système actuel de surveillance montre des carences importantes. Afin de le rendre plus souple et plus efficace, le projet prévoit de clarifier les compétences et les tâches de chacun des intervenants. En particulier, le commissaire professionnel voit sa mission recentrée sur la formation proprement dite, en écartant les éléments liés aux conflits personnels entre l'entreprise et le jeune. Son action sera appuyée, et donc renforcée, par l'intervention d'une commission de formation professionnelle. Cette dernière sera composée de membres issus des associations professionnelles, des syndicats, des écoles, des prestataires de cours interentreprises et de l'Etat. Elle a non seulement pour rôle d'appuyer l'action du commissaire mais de préavisier d'une éventuelle sanction sur la base de son rapport. De même, elle a pour tâche d'assurer la coordination entre les différents intervenants de formation ainsi que le suivi de la formation.

En parallèle, l'action des conseillers socioprofessionnels, issus du projet pilote TEM, est généralisée. Ils ont pour tâche d'assurer un contact et un appui pour les jeunes et les entreprises en cas de conflit. Dans un second temps, l'intervention du préfet peut être sollicitée, notamment pour préavisier sur l'annulation

du contrat d'apprentissage, si le conflit ne devait pas pouvoir être résolu à satisfaction et mettrait la formation en péril. La surveillance générale du système sera assurée par le service.

## **La validation des acquis de l'expérience**

La mobilité professionnelle est aujourd'hui une réalité. Dans ce cadre, les personnes qui ne disposent pas d'un document attestant de leurs compétences sont préévaluées. La validation des acquis de l'expérience permet de confronter les compétences acquises par un candidat dans le cours de sa pratique professionnelle au référentiel de compétence relatif au diplôme désiré (CFC ou AFP). La même commission que celle statuant sur les examens ordinaires examine par la suite le bilan de compétences établi par le candidat et détermine si lesdites compétences correspondent à celles exigées pour l'obtention du diplôme. Ce processus permet à toutes et tous de pouvoir accéder à une certification, indispensable dans le monde professionnel d'aujourd'hui, sans toutefois sacrifier les exigences d'obtention, celles-ci étant identiques dans les deux processus, validation et formation ordinaire.

## **La Fondation en faveur de la formation professionnelle**

La formation bénéficie à l'ensemble des entreprises, dans la mesure où celles-ci puisent leurs effectifs au sein des personnes formées. Actuellement le poids financier de la formation repose uniquement sur les entreprises formatrices. Afin d'encourager le développement de places d'apprentissage et de permettre d'en alléger certains coûts (notamment les finances d'inscriptions aux cours interentreprises ou aux examens), le projet prévoit la constitution d'une Fondation en faveur de la formation professionnelle, de droit public. Elle sera financée par un prélèvement sur le chiffre d'affaires de toutes les entreprises actives dans le canton et versera des prestations sous forme de remboursement aux entreprises, d'encadrement de la formation ou encore d'aides individuelles à la formation initiale et supérieure (voir l'article de Gilles Meystre sur « L'Etat ne résout pas tout... mais le marché ne suffit pas! », en page 21).

Les partenaires sociaux sont les principaux membres du conseil de la Fondation, avec une majorité issue du domaine des entreprises.

Le projet de loi ainsi que le rapport explicatif des groupes de travail sont disponibles sur le site internet: [www.vd.ch/dfjc](http://www.vd.ch/dfjc).

Le soussigné reste aussi à disposition pour tous renseignements complémentaires sur le projet.

*Serge Segura, avocat  
juriste auprès de la Direction de l'enseignement postobligatoire  
[serge.segura@vd.ch](mailto:serge.segura@vd.ch)*

## L'Etat ne résout pas tout... mais le marché ne suffit pas!



En avril 2007, les résultats d'une enquête réalisée par l'institut Link tombaient. Cette étude révélait que l'offre des entreprises se montait à 74000 places, contre 79000 demandes d'apprentissage<sup>1</sup>. 5000 places manquent donc pour que l'offre corresponde à la demande. Cette bombe à retardement suscite l'inquiétude du landerneau politique. Où se situe donc le problème? Dans l'inadaptation des programmes fédéraux? Dans l'inadéquation entre la formation offerte à l'école et les qualifications attendues par les entreprises? Dans un engagement faiblissant de celles-ci? Et surtout, comment corriger le tir? Bref tour d'horizon et tentative de réponse.

Alors qu'il manquait 10000 places d'apprentissage dans les années 98 à 2000, ce chiffre se réduisait à seulement 500 places entre 2001 et 2004. Une embellie hélas peu durable, puisque 5000 places sont aujourd'hui nécessaires pour atteindre l'équilibre. En 3 ans, le déficit de l'offre a donc été multiplié par 10!

Face à ce bilan, on peut légitimement s'interroger sur l'efficacité des mesures de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), qui a investi quelque 160 millions dans les arrêtés fédéraux I et II sur les places d'apprentissage. Pour Jean-François Rime, conseiller national UDC, les interventions étatiques sont inutiles: «Il faut que l'Etat cesse de multiplier ses interventions. Cet activisme génère des coûts et des restrictions, mais ne résout pas le problème. Bien au contraire: il compromet la compétitivité de l'économie. La création de places d'apprentissage est une tâche de l'économie privée».<sup>2</sup> Conclusions hâtives. Car si la solution passait exclusivement par les mécanismes du marché, 5000 places ne manqueraient pas actuellement: la bonne santé de l'économie accorderait logiquement l'offre à la demande.

Le problème est ailleurs. D'abord, dans le morcellement des compétences entre nos divers échelons institutionnels. Comme le stipule la Loi fédérale sur la formation professionnelle, «la formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail<sup>3</sup>». Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004, ce texte impose aux cantons d'adapter leurs lois et leurs structures, dans un délai de cinq ans. Le Canton de Vaud vient ainsi de terminer la phase de consultation d'un avant-projet de loi, qui devra être effective le 1<sup>er</sup> janvier 2009 au plus tard... (ndlr: voir article de Serge Segura

H. Milliquet

SERRURERIE



**Bureau:**

Rue du Temple – 1031 Mex/Lausanne  
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

**URGENCES**

Natel 079 621 15 37  
Bip 021 805 24 94

**Atelier:**

Route de Genève 19  
1004 Lausanne

lunetterie  
**Claude**  
opticien

11, rue Neuve  
Tél. 021 312 24 42  
1004 Lausanne / Suisse

**Michel AMY**  
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact  
Grand choix de montures  
Loupes  
Jumelles  
Microscopes  
Baromètres  
Thermomètres



**Jordi**

Place de l'Europe 8  
CH-1003 LAUSANNE  
Tél. 021 310 39 25  
Fax 021 310 39 29  
E-mail: [electro.telecom@jordisa.ch](mailto:electro.telecom@jordisa.ch)

ADM.: JEAN-MARC PETERMANN

**ELECTRICITE - TELECOM**

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

**M**OREL JEAN-FRANÇOIS

**Appellations: Chardonne • St-Saphorin  
Yvorne • Ollon**

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne  
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39  
Mobile 079 666 91 81  
E-mail: [jf.morel@bluewin.ch](mailto:jf.morel@bluewin.ch)

**MAZOL**  
021 799 92 92

**Mazout avantageux !**  
Livraison 7 jours sur 7  
en toute saison, demandez une offre !

« Les principales réformes du projet de nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle, page 17). Les améliorations qu'elle contient ne pourront donc résoudre le problème actuel. Notre fédéralisme, s'il offre une souplesse qui permet aux cantons d'adapter leurs mesures à leur réalité propre, n'est toutefois pas le gage d'une action rapide et concertée en matière de formation professionnelle...

Ensuite, l'adéquation entre la formation offerte aux élèves et les attentes des entreprises doit être améliorée. Les patrons se plaignent des lacunes constatées en matière d'orthographe et de mathématiques chez les jeunes sortant de l'école obligatoire. Un recentrage des programmes sur les matières de base s'avère donc indispensable.

Enfin, la responsabilité des entreprises doit elle aussi être renforcée. Former est un devoir. Mais sans mesures incitatives, ce principe n'est qu'un vœu pieux. Aux incitations fiscales prônées par la droite s'ajoute une idée reconnue aussi bien par les milieux patronaux que syndicaux: la constitution de fonds pour la formation. L'idée est simple: chaque entreprise s'acquitte d'une cotisation et les montants récoltés sont ensuite redistribués aux entreprises, sous forme par exemple de prise en charge des frais de formation des formateurs. Les efforts des uns sont ainsi récompensés, alors que les autres contribuent au financement de la formation professionnelle. Adoptée avec succès par certaines branches économiques et dans certains cantons (FR, GE, NE, VS et JU), cette idée est d'ailleurs formalisée dans l'avant-projet de loi vaudois.

D'autres mesures – simplifications administratives pour les entreprises formatrices, parrainage d'élèves lors des deux dernières années de scolarité obligatoire, structures intégratrices de type Job factory – sont à l'étude aujourd'hui. Associées à celles mentionnées plus haut, elles devraient permettre, à moyen terme, de dynamiser l'emploi des jeunes et de leur offrir les moyens de trouver leur place dans notre société.

*Gilles Meystre  
secrétaire politique PRDV, conseiller communal*

<sup>1</sup> Baromètre des places d'apprentissage, [www.news-service.admin.ch](http://www.news-service.admin.ch)

<sup>2</sup> Jean-François RIME, L'intervention de l'Etat ne résout rien, [www.svp.ch/index.html?page\\_id=1517&l=3](http://www.svp.ch/index.html?page_id=1517&l=3)

<sup>3</sup> L'FP, article 1.

## Le tabac, un gros problème de santé publique



### Cesser de fumer: votre plus grand bénéfice

Si vous êtes fumeur, vous inhalez jour après jour plus de 4000 substances toxiques dont au moins 20 sont cancérogènes. La fumée du tabac lèse les voies respiratoires, les poumons et le système cardio-vasculaire. Chaque bouffée rétrécit vos vaisseaux sanguins. Il s'ensuit une hausse de la pression artérielle et de la fréquence cardiaque qui, combinées, chargent abusivement tous les vaisseaux. Le monoxyde de carbone réduit la capacité du sang à véhiculer l'oxygène. Dès lors, les parois internes des artères, mais aussi des veines, sont menacées d'asphyxie. Tous ces facteurs favorisent l'athérosclérose et ses conséquences bien connues. Les statistiques prouvent indubitablement que vous avez tout intérêt à renoncer à fumer.

- Les fumeurs sont quatre fois plus nombreux à subir un infarctus du myocarde.
- Parmi les hommes de 40 à 60 ans qui décèdent à la suite d'un infarctus du myocarde, 90% étaient fumeurs.
- Les rescapés d'un infarctus qui continuent à fumer voient doubler leur risque de récurrence.

### Cesser de fumer, ça vaut la peine!

- Vingt minutes après la dernière cigarette, votre tension artérielle et la fréquence cardiaque reviennent à la normale.
- Huit heures après la dernière cigarette, le monoxyde de carbone disparaît de vos vaisseaux sanguins pour laisser place à l'oxygène.
- Un jour après la dernière cigarette, votre risque d'infarctus du myocarde a déjà diminué.
- Trois mois après la dernière cigarette, la circulation du sang s'est normalisée.
- Neuf mois après la dernière cigarette, la toux du fumeur disparaît.
- Un an après la dernière cigarette, vous avez diminué de moitié votre risque de maladie cardio-vasculaire.
- Deux ans après la dernière cigarette, votre risque d'infarctus du myocarde est pratiquement revenu au niveau de celui des non-fumeurs.
- Votre risque d'attaque cérébrale, de troubles circulatoires des membres inférieurs, de cancer du poumon et de bronchite chronique est considérablement réduit.

Mais ce n'est pas les seuls avantages: votre peau devient plus belle et se raffermie, vous retrouverez l'odorat et le goût, vous pouvez grimper les escaliers sans vous essouffler. Enfin, vous faites de sérieuses économies avec lesquelles vous pouvez vous offrir autre chose!

## Arrêter de fumer – mais comment?

Vouloir, c'est pouvoir. En matière de sevrage du tabac, il existe plusieurs possibilités. Essayez de définir quel procédé ou quelle combinaison de méthodes vous réussira le mieux.

### *Sevrage immédiat ou progressif*

Vous pouvez cesser de fumer d'un seul coup ou petit à petit. En adoptant la «méthode immédiate», vous déterminez quel jour vous aller cesser de fumer. Le jour J, vous fumez la cigarette que vous savez être la dernière, puis jetez ce qu'il reste

## SORTIE ANNUELLE 2007

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre**

*(voir page 11)*

**MINOTEL**  
Crystal

Rue Chaucrau 5  
1003 Lausanne

*40 chambres joliment rénovées*

*Petit déjeuner buffet suisse à volonté*

Tél. 021 317 03 03 – Fax 021 320 04 46

E-mail: [info@crystal-lausanne.ch](mailto:info@crystal-lausanne.ch)

*Martine & Pierre-Yves Fiora-Guttman*



# ricksan

installations sanitaires  
bureau technique

ÉTUDES  
RÉALISATIONS  
ENTRETIEN

maîtrise fédérale  
chemin du Martinet 10  
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86  
1007 Lausanne

« BVA Logistique,  
l'adresse exclusive  
pour une campagne  
de marketing  
réussie. »



Pimentez  
votre marketing direct !

  
**BVASA**  
LOGISTIQUE

L'assurance d'être  u !

BVA Logistique SA  
Ch. de Maillefer 41 – case postale 32  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 642 01 20 – Fax 021 642 01 21  
[www.bva.ch](http://www.bva.ch)

du paquet et remisez loin de votre vue tout ce qui se rapporte au tabagisme. En adoptant le «méthode progressive», vous réduisez petit à petit votre consommation de cigarettes. Votre contingent quotidien se réduit au point qu'un jour arrive où vous ne fumez plus du tout. On sait toutefois que cette dernière méthode ne conduit que rarement au sevrage.

## **Accompagnement et groupes d'entraide**

Si vous ne voulez pas ou ne parvenez pas à cesser de fumer seul, faites-vous aider. Par exemple par votre médecin traitant, en suivant un cours de sevrage du tabac, en fréquentant un groupe d'entraide ou en vous adressant aux experts d'un institut spécialisé dans le sevrage.

## **Soutien médicamenteux**

Il existe divers médicaments qui peuvent faciliter la désintoxication:

- Le médecin peut prescrire des produits nicotinéés (Nicorette<sup>®</sup>, Nicotinell<sup>®</sup>) qui atténuent les symptômes de manque. Ils existent sous forme de patches, de solutions à inhaler, de gomme à mâcher, de tablettes et de sprays nasaux.
- C'est également au médecin de prescrire les tablettes Zyban<sup>®</sup> qui calment le besoin de fumer et atténuent les symptômes de manque. Si vous pensez qu'un médicament peut vous aider à cesser de fumer, parlez-en à votre médecin.

## **Conseils aux futurs non-fumeurs**

- Fumez votre première cigarette de la journée le plus tard possible. Si vous avez envie de fumer, n'en allumez pas une tout de suite mais attendez cinq minutes.
- Trouvez des activités de diversion: à la place de fumer une cigarette, buvez un verre d'eau, lisez le journal ou faites quelques flexions.
- Occupez-vous les mains et la bouche avec autre chose qu'un briquet ou une cigarette: mâchez un chewing-gum ou sucez un bonbon sans sucre, triturez un élastique ou faites un jeu de patience.
- Déposez dans une boîte transparente l'argent que vous auriez dépensé en cigarettes. Cela vous permettra de constater de visu l'importance des économies que vous réalisez. Imaginez ce que vous pourriez bien faire de cet argent, pour vous faire plaisir ou offrir un cadeau.
- Récompensez-vous pour chaque semaine sans tabac, par exemple par une séance de cinéma, un bon repas avec des amis ou un cadeau.
- Si l'envie de fumer vous submerge, fumez si possible lentement et jetez la cigarette après quelques bouffées.

*Nordine Bouchelarm*

## Bonne résolution



Le fonctionnement du Conseil communal s'avère ardu. En effet, notre nouvelle Présidente doit faire face à plusieurs handicaps. Pas physiques, mais ennuyeux pour tous.

D'abord, la salle de l'Hôtel de ville se voit enfin donner une nouvelle jeunesse, ce qui nous amène à tenir nos séances soit au Casino de Montbenon ou au Palais de Rumine. Ensuite le secrétaire communal, le très apprécié D. Hammer a fait ses valoches et est allé voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Il a donc fallu le remplacer. Le choix s'est porté sur une candidate Prillérane verte (comme l'herbe que D. Hammer convoite), qui attend un heureux événement... Donc notre chère Présidente doit composer avec des secrétaires temporaires, en l'occurrence Y.A. Cavin jusqu'à la discussion sur le budget 2008 (11/12.12.07).

Qui pour le remplacer? A cela s'ajoute une accumulation d'objets figurant à l'ordre du jour qui ne sont pas traités et une multitude d'autres en suspens relevant du droit des conseillers communaux (questions, interpellations urgentes ou pas notamment) qui sont, eux, jetés aux calendes grecques.

Tout ceci a amené notre collègue Alain Hubler «le rouge» a déposer une résolution demandant à la Municipalité de traiter dans les délais les initiatives citées précédemment.

En bref, il exige tout simplement que le règlement du Conseil communal soit respecté... Sera-t-il entendu? Ou va-t-on lui répondre d'aller se faire... chez les Grecs?

*Guy Gaudard*

## RECRUTEMENT

### A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

#### *Discutez-vous parfois du CDL en famille?*

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les **enfants** et/ou **petits-enfants** ou **autres parents** ou **amis** des membres du Cercle!

***Pensez-y! Parlez-en!***

## Le Comité élu lors de l'Assemblée générale 2007 se présente



**En haut, de gauche à droite:** Pierre-Alain Meystre, Alain Thévenaz, Houchang Basti (Commission Santé & social), Carol Toffel (trésorière), Jean-Pierre Pasche (Tir, hors comité), Pascal Petter (président), Pascal Nicollier (Bulletin & site internet, hors comité), Nordine Bouchelarm.

**En bas, de gauche à droite:** Olivier Meuwly (vice-président), Hugo Milliquet, Catherine Clerc (secrétaire), Guy-Pascal Gaudard, Françoise Chappuis et Mélanie Desmeules.

**Manquant:** Eddy Ansermet (annonces publicitaires, hors comité) et Jean-Claude Wiget (porte-drapeau, hors comité).

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:

**[www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org)**

**Et inscrivez-vous au «Courriel du CDL»!**



Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

## Tableaux politiques

La **Commission Santé & social** du CDL propose aux membres du Cercle un concours pour l'année 2007. Il consiste en la publication d'une série de sept tableaux faisant implicitement référence aux sept partis politiques présents sur l'échiquier du Grand Conseil vaudois. Ces images sont l'œuvre de **M<sup>me</sup> Mireille Cornaz\***. Elles sont accompagnées d'une petite énigme explicative.

Les réponses du concours sont à adressées au D<sup>r</sup> Houchang Basti, Rue de la pontaise 30, 1018 Lausanne. Dernier délai: une semaine avant la Soirée annuelle 2007! Lors de cette soirée, le Président de la Commission Santé & social du CDL remettra trois prix récompensant les meilleurs résultats.

Les six premiers tableaux ont été publiés dans les Bulletins 1/2007, 2/2007 et 3/2007. Voici, dans cette édition, le septième et dernier tableau:



### Tableau n° 7:

La cathédrale de Lausanne illustre un de leur dernier combat. Elle est entourée de quelques volatiles (la mouette a été une de leurs emblèmes) et de verges d'or. Tous deux symbolisent leur penchant à survoler, picorer, coloniser le maximum de terres, tout en restant très élégants. Voici le dernier parti politique à découvrir.

\* L'artiste qui a peint ces tableaux, Mireille Cornaz, est membre du Cercle démocratique. Ayant passé onze années au Conseil communal de Lausanne, elle a eu le loisir d'observer le microcosme politique de la ville. En 2004, devant rester tranquille suite à une opération, elle s'est fixée le but de représenter les sept partis politiques principaux suivant sa perception et sa sensibilité. Le résultat vous a été présenté dans les quatre éditions du Bulletin de 2007 sous la forme d'un jeu-concours où il s'agissait de déterminer quel était le parti représenté par chaque tableau. Chaque fois un château ou une église, un animal ou une plante particulière, un type de bateau ou autre, vous ont mis sur la piste.

COMMISSION

SANTÉ & SOCIAL



**Joyeux Noël**  
**Bonne et heureuse**  
**année 2008**

La Commission Santé & Social du CDL vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à l'occasion des Fêtes de fin d'année.



*Au nom de la  
Commission  
Santé & Social*

***D' H. Basti, président***

021 646 81 02  
079 304 46 00



the club

Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzera



acs.ch

ACS Section vaudoise  
9, avenue de Rumine  
CH-1005 Lausanne  
Téléphone +41 21 331 27 22  
acs.vaud@acs.ch

déjà membre?

Pour la mobilité et la passion de l'automobile

*Flours du Bugnon*  
Christine Bally  
Toutes décorations florales  
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 021 323 84 36  
1005 Lausanne www.flours-du-bugnon.ch

**G. PERETTI SA**

Brevet fédéral +

Constructions métalliques  
Serrurerie, réparations,  
entretien d'immeubles

Place de l'Ours 3, 1005 Lausanne  
Tél. 021 323 54 80 – Fax 323 57 75  
E-mail: perettisa@bluevin.ch



- **Dépannage et entretien**
- **Transformation**
- **Concessionnaire eau et gaz**
- **Devis et études**
- **Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 42

**INSTALLATIONS SANITAIRES** – Pontaise 23 – 1018 LAUSANNE 18 – Case postale 62 – Tél. 021 646 80 80

**Chauffages**  
**CB**

Etudes et réalisations  
de tous systèmes  
Service de dépannage  
et d'entretien  
Nettoyage des installations

**BRAUCHLI SA**

Av. de Morges 35 – 1000 LAUSANNE 20 – ☎ 021 623 69 90 – Fax 021 623 69 57  
Rue du Jura 8 – 1800 Vevey – ☎ 021 923 51 51 – Fax 021 923 51 54



# CALENDRIER 2007-2008

1<sup>er</sup> décembre 2007 (journée)

Colloque sur Ferdinand Leconte  
au Centre d'histoire et prospective  
militaires, à Verte-Rive, av. Général-  
Guisan à Pully

Soirée annuelle au Lausanne-Palace  
Petit Nouvel-An

1<sup>er</sup> décembre 2007 à 19h

Assemblée générale du CDL

26 janvier 2008 à 11h

Journée d'études « Repenser la solidarité  
et l'avenir de l'Etat social »

13 mars 2008 à 20h

Excursion à la landsgemeinde d'Appenzell  
(AI)

12 avril 2008

27 avril 2008

## Commande du vin du CDL

**Vin rouge:** assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret  
à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

**Vin blanc:** chasselas  
**Paiement et retrait des bouteilles:** directement chez le vigneron  
à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

**Cave Jean-François MOREL**  
Rue du Village, à côté de l'église – Tél. 021 921 96 19

Commission « Santé & Social »

24 h / 24 h – 365 jours sur 365 jours  
Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00